

**Externaliser
les cadres
en entreprise :
la solution pour
vous, dirigeants !**



**Bras Droit
des Dirigeants**

VOTRE SUCCÈS, BIEN ENCADRÉ

POURQUOI ?

C'est une solution flexible
qui répond à vos besoins :

- sans contrat de travail
- ni période d'essai
- ni solde de tout compte à la fin de la collaboration

donc cela coûte
moins cher à l'entreprise.



COMMENT ?

Grâce à
un contrat de
prestation de
services
où les conditions
sont actées au
préalable.



AVEC QUI ?

Un cadre
expérimenté
qui saura vous
apporter une vision
extérieure et
aiguillée.



DE QUELLE MANIÈRE ?

En soulageant
le dirigeant
dans ses fonctions
quotidiennes afin de
lui laisser du temps
pour développer ou
diversifier son activité



Des questions ?

CONTACTEZ-NOUS



**Bras Droit
des Dirigeants**

VOTRE SUCCÈS, BIEN ENCADRÉ